

COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE ET ARTS SONORES

CRR DU GRAND CHALON

Enseignants : Armando Balice et Sami Naslin

La classe de Composition Électroacoustique et Arts Sonores propose un ensemble de cursus et parcours permettant de se former sur le plan artistique et technique à l'esthétique des musiques électroacoustiques. La diversité des cursus et parcours proposés permet l'accessibilité à des profils variés, qu'ils soient dans la découverte ou qu'ils aient l'ambition d'une future professionnalisation.

L'accent est mis sur la composition électroacoustique avec une ouverture vers d'autres pratiques artistiques pluridisciplinaires (installation, vidéo, spectacle vivant, etc.)

Les enseignements comprennent également les aspects théoriques et pratiques des techniques du son, et un apport culturel ayant trait à la musique électroacoustique, à la création musicale, et à l'art en général. Ainsi sont dispensés des cours de compositions, d'écriture et orchestration électroacoustique, d'analyse de musiques électroacoustiques, d'improvisation, d'histoire de la musique, d'informatique musicale (Max/msp, Reaper, Arduino, Ableton Live, Pro Tools, Usine...), de synthèse sonore (synthétiseurs analogiques et numériques, VCV Rack, instruments virtuels, plug-ins...) et autres outils du studio (prise de sons, magnétophones à bandes, consoles de mixage, rack d'effets...). Des enseignements toujours focalisés sur le projet artistique et la création.

Chaque année plusieurs concerts et master classes sont organisés, permettant aux élèves d'élargir leurs horizons artistiques ainsi que de présenter leurs travaux en public. Ces moments sont essentiels tout au long du parcours et permettent de construire une réelle expérience artistique.

LES CURSUS ET PARCOURS

L'ensemble des cursus et parcours sont accessibles sans limite d'âge.

L'inscription dans la classe de composition électroacoustique et arts sonores donne accès à l'utilisation de tous les studios en dehors des heures de cours :

- 2 cabines principales équipée en multicanal (5.1 et octophonie)
- Un studio analogique (synthèse analogique, magnétophone à bandes)
- Une cabine de prise de son équipée d'un poste de travail

Cursus de Musique Electroacoustique

Cycle Unique

Obtention du Brevet d'Etudes Musicales

Durée : 2 à 3 ans

Contenu :

- Composition (2h / semaine)
- Technique (2h / semaine)
- Ecoute (1h / semaine)



Admission en Cycle spécialisé après examen d'entrée

3^{ème} cycle

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M.)

Durée : 2 ans

Contenu :

- Composition (2h / semaine)
- Atelier d'improvisation électroacoustique (2h / semaine)



Cycle Spécialisé

Obtention du Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.)

Durée : 2 à 4 ans

Contenu :

- Composition et suivi individuel (2h30 / semaine)
- Atelier d'improvisation électroacoustique (2h / semaine)
- Répertoire et analyse électroacoustique (1h / semaine)
- Technique, informatique musicale et accompagnement de projets (1h30 / semaine)

CYCLE UNIQUE

ADMISSION : sur entretien lors des tests de rentrée

DUREE : 2 à 3 ans

Ce cycle de 2 ans (3 ans maximum), est destiné aux personnes désirant développer une pratique régulière de la création sonore en abordant les outils, techniques et notions couramment mis en œuvre dans le domaine des musiques électroacoustiques.

CONTENU : 5h hebdomadaires (cours collectifs)

- Cours de composition électroacoustique - 2h
- Cours de technique et histoire - 2h
- Cours commun (niveau 1 et 2) d'écoute électroacoustique - 1h
- Participation aux concerts, master classes et autres événements de la classe (environ 2 à 4 concerts par an, en partenariat avec l'acousmonium de la compagnie Alcôme)

EVALUATION :

- **UV Composition** :
 - Au cours du cycle : une pièce acousmatique d'environ 5 min, accompagnée d'une notice expliquant le projet. (évaluée en contrôle continu).
 - A la fin du cycle : une pièce acousmatique d'environ 10 min, accompagnée d'une notice expliquant le projet, ainsi qu'une courte présentation du parcours de l'élève. (évaluée en contrôle continu.)
- **UV Théorie et technique** : un examen théorique et technique écrit à la fin de chacune des deux années, portant sur tous les sujets vus dans l'année. La note finale est la moyenne des deux années.

→ Le conseil de passage, au vu des évaluations, délivre le **Brevet d'Arts et Techniques du Son**, équivalent à un **Brevet d'Études Musicales en composition électroacoustique et arts sonores**, et permet l'accès en 3ème cycle. L'élève peut également s'orienter vers le Cycle Spécialisé dont l'accès est soumis à un examen.

CYCLE 3

ADMISSION : en continuité du Cycle unique ou sur entretien lors des tests de rentrée.

DUREE : 2 à 3 ans maximum

Le cycle 3 est destiné aux élèves souhaitant poursuivre un parcours en composition électroacoustique et arts sonores. Il est accessible en continuité du Cycle unique ou par entretien d'entrée.

CONTENU : 4h hebdomadaires (cours collectifs)

- Composition électroacoustique, écriture acousmatique (2h / semaine)
- Atelier d'improvisation électroacoustique (2h / semaine)
- Travail individuel en studio attendu
- Participation aux concerts, master classes et autres évènements de la classe (environ 2 à 4 concerts par an, en partenariat avec l'acousmonium de la compagnie Alcôme)

EVALUATION :

- **UV-A** : 20 minutes minimum de musique acousmatique fixée sur support, dont au moins une pièce jouée en concert devant jury (le reste étant transmis au jury en amont accompagné des notices, biographie et autres éléments explicitant les projets de composition)
- **UV-B** : 10 minutes minimum de musique électroacoustique en lien avec une ou plusieurs autres disciplines artistiques (vidéo, danse, théâtre, installation, etc.), de musique mixte ou de *live electronics*, jouée en concert devant jury.

→ *Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Certificat d'Etudes Musicales en composition électroacoustique et arts sonores**. A l'issue de ce 3ème cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, présenter l'entrée en Cycle Spécialisé ou un parcours personnalisé.*

Cycle Spécialisé

ADMISSION : sur concours d'entrée comportant la présentation d'une composition électroacoustique devant un jury, suivie d'un entretien.

DUREE : de 2 à 3 ans

Ce cursus est destiné aux élèves s'orientant vers une pré-professionnalisation et souhaitant disposer d'un enseignement solide autant en composition que dans les aspects techniques ou d'analyse.

CONTENU Année 1 : volume horaire : 7h hebdomadaires (cours collectifs)

- Composition électroacoustique, écriture acousmatique (2h30 / semaine)
- Répertoire et analyse électroacoustique (1h / semaine)
- Technique et informatique musicale (1h30 / semaine)
- Atelier d'improvisation électroacoustique (2h / semaine)
- Travail individuel important en studio attendu
- Participation aux concerts, master classes et autres évènements de la classe (environ 2 à 4 concerts par an, en partenariat avec l'acousmonium de la compagnie Alcôme)

CONTENU Années 2 et 3 : volume horaire : 7h hebdomadaires (cours collectifs et suivi individuel)

- Composition électroacoustique, écriture acousmatique (2h30 / semaine)
- Répertoire et analyse électroacoustique (1h / semaine)
- Informatique musicale et accompagnement de projets (1h30 / semaine)
- Atelier d'improvisation électroacoustique (2h / semaine)
- Travail individuel important en studio attendu
- Participation aux concerts, master classes et autres évènements de la classe (environ 2 à 4 concerts par an, en partenariat avec l'acousmonium de la compagnie Alcôme)

EVALUATION :

- **UV-A** : 30 minutes minimum de musique acousmatique fixée sur support composée au cours du cycle spécialisé, comprenant une composition en multicanal (octophonie), dont au moins une pièce jouée en concert devant jury suivi d'un entretien (le tout étant transmis au jury en amont accompagné des notices, biographie et autres éléments explicitant les projets de composition)
- **UV-B** : 10 minutes minimum de musique électroacoustique en lien avec une ou plusieurs autres disciplines artistiques (vidéo, danse, théâtre, installation, etc.), de musique mixte ou de *live electronics*, jouée en concert devant jury.
- **UV-C** : Ecoute d'une sélection d'extraits du répertoire des musiques contemporaines et électroacoustiques commentés devant jury.
- **UV-D** : Travail de réflexion personnelle sur un sujet au choix, en lien avec les musiques électroacoustiques ou équivalence de niveau Licence en musicologie. Restitution devant jury lors d'un entretien de 20 minutes (présentation et échanges). Ce travail peut prendre plusieurs formes, comme par exemple :
 - écrit libre (environ vingt pages)
 - enregistrement (entretien, documentaire, podcast...), d'environ 30 minutes
 - vidéo (entretien, documentaire...), d'environ 30 minutes.
- **UV-E** : Interprétation sur acousmonium de 2 pièces acousmatiques lors des différents concerts de la classe sur l'ensemble du parcours, accompagnées d'une note explicative des choix d'interprétation pouvant prendre plusieurs formes : analyse écrite, partition graphique, notes d'interprétation, etc. (validation sous forme de contrôle continu).
- **UV stages** : 4 stages d'information sur les métiers de la musique.

→ *Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Etudes Musicales en composition électroacoustique et arts sonores**. A l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, présenter un parcours personnalisé.*

Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Ce cycle, accessible sur concours, est destiné aux élèves souhaitant se présenter aux concours d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur en France comme à l'étranger (CNSMD, Pôles Supérieurs, CEFEDM, CFMI, cursus universitaires, etc.) En plus d'un enseignement complet et exigeant spécifique à la discipline, ce cursus comprend également un volume horaire dédié à la préparation de concours.

ADMISSION par concours d'entrée :

- Transmission en amont de compositions déjà réalisées, accompagnées de notices, ainsi que d'un CV.
- Mise en loge (1h) : munis de leur ordinateur personnel avec le logiciel de montage de leur choix, ainsi que d'un casque audio, les candidats ont une heure pour créer une minute de musique à partir de matériaux sonores qui leur seront fournis. (en cas d'impossibilité d'amener un ordinateur personnel, contacter en amont l'équipe pédagogique).
- Test écrit théorique et technique sous forme de questionnaire (mise en loge de 15 minutes)
- Commentaire d'écoute portant sur un extrait du répertoire électroacoustique (mise en loge de 15 minutes avec possibilité d'écouter l'extrait autant de fois que nécessaire).

Entretien (30 à 40 minutes) portant sur les motivations et attentes du candidat, sur la restitution du commentaire d'écoute ainsi que sur la production faite en mise en loge.

DUREE : 1 ou 2 ans maximum (selon obtention des concours)

CONTENU :

Dominante

- Cours collectif de composition électroacoustique, écriture acousmatique - 2h
- Suivi individuel de projet - 1h
- Répertoire et analyse électroacoustique - 1h
- Informatique musicale et accompagnement de projets- 1h30
- Atelier d'improvisation électroacoustique - 2h
- Master classes et projet pédagogiques - 15h annuelles
- Travail individuel important en studio attendu

- Participation aux concerts et autres évènements de la classe (environ 2 à 4 concerts par an, en partenariat avec l'acousmonium de la compagnie Alcôme)

Formation musicale et culture musicale

- Histoire de la musique et analyse - 1h30

Unité d'enseignement complémentaire

- Cours complémentaire à définir en fonction du profil et du parcours de l'élève - 2h

Environnement professionnel et enseignement supérieur

- Information sur les métiers - 15h annuelles
- Préparation aux concours - 25h annuelles

Parcours Ouverture

Parcours accessible sans prérequis à partir de 15 ans et sans limite d'âge, destiné aux personnes désirant découvrir les pratiques des musiques électroacoustiques.

Ce parcours est non diplômant.

DUREE : 4 années maximum

CONTENU :

- Découverte, pratiques et technique des musiques électroacoustiques - 1h
- Cours commun d'écoute (facultatif) - 1h
- Participation aux concerts et autres évènements de la classe (facultatif)

Parcours Personnalisé

Parcours destiné aux personnes désirant bénéficier d'un accompagnement artistique et technique spécifique à un projet précis. L'intégration en parcours personnalisé est soumise à la validation de l'équipe pédagogique et de la direction.

Ce parcours est non diplômant.

DUREE : 2 années maximum

CONTENU :

- Accompagnement de projet - 30 min
- Autres cours à définir selon le projet
- Participation aux concerts et autres événements de la classe (facultatif)